



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Amenagement d'une « Balanc'air » et d'un Belvedere sur le plateau de l'Ouillon

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

MULTISYB

Raison sociale

MULTISYB

N° SIRET

93763427700019

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

DELEGLISE

Prénom(s)

Laurent

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44. Équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés., 44D	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☒ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la création d'une balançoire à grandes dimensions "Balanc'air" sur le Mont-Corbier sur la commune de Villarembert et d'un belvédère sur la Pierre du Turc de la commune de Fontcouverte-La-Toussuire. L'aménagement de cheminements piétons, ainsi que de 2 chalets d'accueil est également prévue. Voir notice technique 25TEC0676.

4.2 Objectifs du projet

L'exploitant du domaine skiable souhaite développer une offre touristique 4 saisons. Les aménagements prévus contribueront au développement de l'offre touristique estivale tout en diversifiant et pérennisant l'activité hivernale du domaine des Sybelles. Voir notice technique 25TEC0676.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les emprises au sol pour l'ouvrage de la Balanc'air sont d'environ : - 61m² pour la plateforme de l'ouvrage - 5m² pour le chalet d'accueil - 41m² de cheminement piétons - 54m² de marge de terrassement temporaire (nivellement, circulation des engins) Les emprises au sol pour l'ouvrage du belvedere sont d'environ : - 5m² pour la plateforme de l'ouvrage - 9m² pour le chalet d'accueil - 656m² de cheminements piétons - 19m² de marge de terrassement temporaire (nivellement, circulation des engins) Les betons seront acheminés par camion et/ou hélicoptères. Une pelle araignée sera utilisée pour créer les cheminements piétons. Voir notice technique 25TEC0676.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'exploitation de la Balanc'air se fera durant les saisons estivale et hivernale, aux dates et horaires d'ouverture de la station. Le belvedere sera accessible uniquement en période estivale, aux mêmes horaires, aucune ouverture n'étant prévue en hiver pour des raisons de sécurité. Les visiteurs emprunteront le TSD Sybelles Express et les pistes 4x4 existantes pour accéder aux activités. Des WC et des tables de pique-nique sont déjà présentes sur les sites. Voir notice technique 25TEC0676.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La Balanc'air est soumise à un permis d'aménager. Voir notice technique 25TEC0676.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Hauteur balanc'air Profondeur balanc'air Hauteur balanc'air Profondeur belvedere Surface plateforme belvedere	(12,1, metre) (2, metre) (13, m) (1,2, max) (9, m²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E " Lat. : °N "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° " Lat. : ° "

Point de d'arrivée : Long. : ° " Lat. : ° "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Les zones de projet sont couvertes par les PLU de Villarembert (zone As) pour la Balanc'air et de Fontcouverte-La-Toussuire (zone Ns) pour le belvedere. Les projets sont compatibles avec

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	Les ouvrages sont compris et/ou a proximite de la ZNIEFF de type I "Vallon de Comborsiere" et de type II "Massif des Grandes Rousses". Voir notice technique 25TEC0676.
En zone de montagne ?	☒	☐	Massif des Alpes - Arves
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	Les communes disposent d'un PPRn approuvé le 22 juillet 2002. Voir notice technique 25TEC0676.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	approuvé le 22/07/02
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☒	☐	Le site d'implantation de la Balanc'air est situé au sein du périmètre de protection rapproché et éloigné de deux captages en aval du Mont-Corbier. Il s'agit des sources de la Fredière et la source du ruisseau de Pre Racourt non exploitées en été. Voir notice technique 25TEC0676.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Le belvédère est à 467m du site inscrit "Abords des cols du Glandon et de la Croix de Fer". La balanc'air est située à 2,8km de ce site. Voir notice technique 25TEC0676.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Aucun site Natura 2000 n'est situé sur les zones d'études. Les sites les plus proches sont situés à plus de 10 km des zones d'études, il s'agit des SIC et ZPS du PERRON DES ENCOMBRES.
D'un site classé ?	☐	☒	Le belvédère est à 1,7 km du site classé "Massif de l'Étendard et col du Glandon". La balanc'air est située à 3,5 km de ce site.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Voir notice technique 25TEC0676. De faibles importantes du fait des terrassements légers nécessaires pour la création des deux aménagements
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Voir notice technique 25TEC0676. réduction des surfaces agricoles de 0.47 ha de prairies pâturées
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Des déplacements d'engins de chantier seront nécessaires pour la réalisation des travaux. Les engins emprunteront les pistes 4x4 existantes. Le béton sera acheminé par hélicoptage. Ensuite, la fréquentation de ces nouveaux aménagements touristiques réversibles induira des déplacements touristiques.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Des émissions sonores pourront être émises en phase chantier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Les engins de chantier engendreront des GES (environ 45TCO2eq) en période des travaux. En phase d'exploitation, la balançoire aura une consommation électrique d'environ 3kW/jour. Voir notice technique 25TEC0676.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Le projet aura un impact sur les activités agropastorales du site (évalue comme faible après effets résiduels). Voir notice technique 25TEC0676.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Voir la partie "Effets cumulés" de la notice technique 25TEC0676.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet porte sur l'aménagement d'une balançoire a grandes dimensions « Balanc'air » et d'un belvedere, sur les secteurs du Corbier et de la Toussuire du domaine skiable des Sybelles dans les communes de Villarembert et Fontcouverte-La-Toussuire. L'exploitant du domaine skiable souhaite developper une offre touristique 4 saisons. Les aménagements prévus contribueront au développement de l'offre touristique estivale tout en diversifiant et perpénisant l'activité hivernale du domaine des Sybelles. D'un point de vue réglementaire, le projet est soumis a une demande d'examen au cas par cas. La balançoire est soumise a un permis d'aménager. Le projet de creation d'une « Balanc'air » et d'un belvedere est compatible avec le règlement du PLU. Il n'y pas de stockage de matériaux excédentaires prévus. Les zones de projet sont incluses

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les mesures mises en place sont les suivantes : - ME1 - Adaptation du projet aux enjeux environnementaux - ME2 - Limitation des horaires de chantier - ME3 - Information/concertation avec les agriculteurs ME4 - Respect des réglementations des perimetres de captages - ME5 - Passage d'un ecologue avant travaux - MR1 - Adaptation du calendrier de chantier - MR2 - Protection contre le risque de pollution - MR3 - Procedure d'urgence pollution - MR4 - Plan de circulation, stockage et stationnement - MR5 - Limitation des émissions de poussières - MR6 - Revegetalisation des espaces remaniés - MR7 - Prise en compte des préconisations géotechniques - MR8 - Reduction du risque de colonisation des especes invasives - MR9 - Sensibilisation des visiteurs en phase d'exploitation - MS1 - Suivi environnemental de chantier Plus de detail sur chaque mesure dans la note technique 25TEC0676.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ainsi, au vu de l'absence d'incidences notables sur le site et sous réserve de la mise en place des mesures preconisees adaptees, une etude d'impact ne semble pas necessaire.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

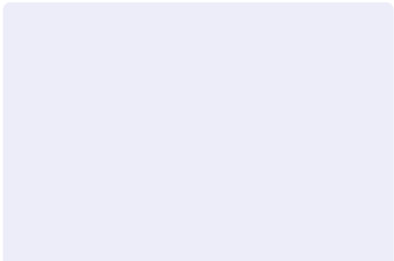
Nom BAUDOT

Prénom CECILE

Qualité du signataire Chargee d'etude - MDP CONSULTING - mandata

À Montbonnot

Fait le 26-01-2026 /



Signature du (des) demandeur(s)